



vous informe ...

Entrevue Bernard Thibault / Christine Lagarde

Missions dangereuses !

La nouvelle ministre de l'Economie et des Finances a souhaité rencontrer la Cgt dès ce mois de juillet afin de préciser « le mode de concertation susceptible d'être envisagé sur tous les sujets de sa compétence » ainsi que sur les objectifs précisés dans sa « lettre de mission ».

Ceux-ci sont nombreux puisqu'ils vont de l'emploi à l'industrie en passant par les politiques économiques, l'organisation du marché du travail, les enjeux économiques et financiers européens. Une conférence tripartite devrait se tenir à l'automne sur le thème emploi - pouvoir d'achat recouvrirait des questions comme les grilles de rémunérations, les allègements de charges, la prime pour l'emploi, l'actionnariat salarié, le retour à l'emploi, le Rsa... Celle-ci serait organisée par le ministre de l'Economie et des Finances avec le concours des autres départements ministériels concernés.

Bernard Thibault a souligné tous les problèmes que nous posait la longue lettre de mission adressée par le Président de la République à la ministre dans laquelle l'es-

sentiel de problèmes paraissait traité (travail du dimanche, cumul emploi - retraite, suppression de la dispense de recherche d'emploi, fusion Anpe - Unedic...). Il a souligné aussi l'enjeu que représenterait le prochain projet de loi de Finances ainsi que le projet de loi de Financement de la Sécurité sociale.

La ministre a garanti qu'il y aurait discussion sur tous les points et le temps de négociation sur tous ceux qui concernaient le droit du travail. Elle a semblé concéder que le calendrier de la lettre de mission était beaucoup trop tendu et qu'il fallait se donner le temps indispensable pour un certain nombre de débats.

La conférence tripartite de l'automne serait plus un rendez-vous qu'une conférence et moins un « moment de décisions » que « l'occasion de se fixer une feuille de route ».

La vigilance s'impose donc face à un programme de nature profondément libérale et à des échéances de très court terme.

L'agenda de la semaine

30 juillet

Expression directe sur France 2, à 0 h 30, thème : les saisonniers.

31 juillet

Actions nombreuses et souvent unitaires, pour la défense du service public et du droit de grève.

Pour la santé au travail

La Cgt a rencontré les deux associations, l'Andeva et la Fnath qui interviennent sur le champ de la santé au travail.

La Cgt et les deux associations partagent l'idée que le résultat de la négociation des accidents du travail et des maladies professionnelles qui s'est conclue en mars 2007 par un protocole d'accord signé par les organisations patronales, la Cfdt, FO et la Cftc ne répond pas aux attentes des salariés ni dans le domaine de la prévention ni dans celui de l'indemnisation des préjudices subis.

Alors que la négociation dite « pénibilité retraite » se poursuit en septembre, que sont annoncés la conférence sur la santé au travail au mois d'octobre et le Grenelle de l'environnement, l'Andeva et la Fnath ont décidé d'organiser une manifestation nationale à Paris le 13 octobre 2007.

La Cgt examine avec ses organisations les conditions de sa participation pour

soutenir des propositions pour une véritable politique de prévention dans les entreprises en renforçant les droits des salariés et pour l'indemnisation intégrale des risques qu'ils subissent.

Il est chaque jour plus évident que le travail et les conditions de son exercice ont des conséquences sur la santé et pèsent sur les comptes de la Sécurité sociale.

La Cgt considère qu'il faut faire la clarté sur cette réalité alors que plusieurs enquêtes témoignent de la dureté des conditions de travail et des inégalités en matière de durée de vie qu'elles provoquent.

Dans ces conditions, elle estime inacceptable la volonté affichée de réduire les arrêts maladie depuis la réforme de l'assurance maladie de Douste-Blazy.

Cette campagne relayée dans certaines entreprises met en danger les salariés.

Le gouvernement et la direction de la branche maladie de la Sécurité sociale ne peu-

vent ignorer les résultats des enquêtes révélant la réalité des conditions de travail et la sous-déclaration massive des accidents du travail par les employeurs.

Par ailleurs il est difficilement supportable de constater aussi les insuffisances en matière de reconnaissance de maladies professionnelles.

2 059 cancers ont été reconnus en maladie professionnelle en 2005 alors que l'institut national de veille sanitaire estime que la réalité se situe entre 11 000 et 23 000.

Accidents du travail et maladies professionnelles étant pris en charge financièrement par les employeurs, ne pas les déclarer, ne pas les reconnaître conduit à en reporter la charge sur les assurés sociaux.

Conférence Développement durable

La Cgt reçue le 19 juillet par J.L. Borloo

La Conférence dite « Grenelle du développement durable » devrait se tenir fin octobre. Bernard Thibault a marqué l'importance de ce rendez-vous pour la Cgt, déplorant une certaine marginalisation des organisations syndicales dans la phase initiale de lancement.

Pourtant, les enjeux d'emplois, de conditions de travail, de droits d'intervention

des salariés seront au cœur de ce rendez-vous. Le développement durable ne doit pas être un slogan, une démarche marketing mais bien un levier de transformation sociale et économique.

La Cgt est représentée dans les six ateliers qui se réunissent tout l'été. Dès la fin août, nous rendrons publiques nos propositions pour un véritable plan d'action. Nos priori-

tés sont la rénovation des logements pour une meilleure efficacité énergétique, le développement des énergies non productrices de CO₂, la promotion du fret ferroviaire et des transports collectifs, une gestion de l'eau considérée comme un bien commun...

Bulletin de contact et de syndicalisation

- Je souhaite :
- prendre contact
- me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.